



Horaires des tests de code

Mardi, Mercredi et Vendredi

10H00 - 12H00

14H00 - 19H00

Jeudi

14H00 - 18H00

Samedi

10H00 - 14H00

Horaires des cours théoriques (en présence d'un enseignant)

Mardi

18H00 - 19H00

19H00 - 20H00

Horaires des cours de conduite

Du lundi au vendredi

9H00 - 20H00

Le samedi

08H00 - 15H00



Organisation des cours en salle avec enseignant

Chaque semaine il est envoyé par mail groupé, aux élèves inscrits à la salle de code, un rappel des séances de code corrigé en présentiel avec enseignant. Il leur est bien rappelé les horaires de cette séance. Pendant cette séance et selon les besoins et demandes des élèves présents, la séance peut contenir une partie de leçon théorique sur leurs lacunes qui peut varier selon les élèves. Cela peut donc porter sur l'utilisation des feux, la signalisation, les régimes de priorité, les aides à la conduite etc ...

Organisation des cours pratique avec enseignant



A l'inscription de l'élève, il lui est donné par mail et en mains propres contre signature, un planning de formation comportant les heures de conduite préconisées par l'évaluation. Régulièrement, il lui est fait un rappel afin qu'il n'oublie pas de se présenter à sa séance de conduite. Les leçons pratiques sont individuelles en bloc de 2h de préférence, selon les préférences de l'élève et les disponibilités du planning. Chaque séance débute et finit à l'auto-école mais en cas de demande de l'élève, elle peut débuter ou finir à son domicile ou un autre lieu préalablement précisé auprès du bureau ou de l'enseignant directement.